

Fabienne Jennen

Directrice du centre PMS communal 2 à Schaerbeek



« Le problème se situe plutôt au niveau des écoles »

Certains centres PMS n'ont-ils pas tendance à aiguiller trop vite vers l'enseignement spécialisé ?

Je ne peux pas parler pour tous les centres, mais ce que je sais c'est qu'il y a de plus en plus de demandes d'inscription dans l'enseignement spécialisé parce qu'il y a de moins en moins de places disponibles. A Schaerbeek, je peux vous dire que ce n'est pas nous qui avons tendance à aiguiller trop vite vers le spécialisé. Par contre, nous avons des parents qui viennent vers nous avec l'indication déjà de la part de l'école ordinaire comme quoi leur enfant doit aller dans le spécialisé. Ce qui nous pose problème. Quand nous réfléchissons avec les écoles ordinaires, on leur dit toujours de ne pas donner cette indication. Si des enfants ont des difficultés, ce n'est pas nécessairement vers le spécialisé qu'ils doivent aller. Il suffit parfois de simplement changer d'école.

Les centres PMS ne sont tenus de proposer une orientation qu'à partir du moment où on a mis en place des aides dans l'ordinaire, que ce soit au sein de l'établissement ou en dehors de celui-ci (pour de la logopédie par exemple)... L'école seule n'est pas habilitée à faire un diagnostic, mais elle est parfaitement habilitée à dire ses limites. Il faut savoir qu'une orientation spécialisée représente un travail assez conséquent. Il ne suffit pas d'un simple papier que l'on signe... Un bilan avec l'enfant et les parents peut prendre plusieurs heures. Ce n'est pas quelque chose qu'on improvise la veille de la rentrée.

Les centres PMS ont-ils évolué depuis leur création dans les années soixante ? Clairement oui parce que les missions ont évolué au fur et à mesure. L'encadrement a toujours été tridisciplinaire

(psychologue, assistant social et infirmière), mais comme il y a de plus en plus de demandes des écoles, les équipes ont dû s'adapter au niveau organisationnel. Au départ, les centres PMS avaient plutôt une image orientante. C'est un cliché qui est encore très présent chez certains parents. Aujourd'hui, on n'en est plus du tout à ce stade-là. L'orientation est réfléchi différemment et n'est plus qu'une partie des différentes missions des centres PMS par rapport aux familles et aux enfants.

Comment fonctionne un centre PMS communal ?

Chaque école que l'on dessert a une équipe tridisciplinaire qui est rattachée. Cela peut dépendre d'un centre à l'autre, mais à Schaerbeek nous privilégions la tridisciplinarité ; ce qui est la demande de la Communauté française. D'autres centres fonctionnent parfois autrement avec un agent référent dans une école. Dans mon centre PMS, j'ai plus de 5.500 élèves dans les 14 écoles de mon ressort dont 5 sur Schaerbeek et 5 sur Woluwe-Saint-Lambert. Nous travaillons avec une directrice qui est psychologue, deux psychologues, deux infirmières et deux assistants sociaux. Nous n'avons évidemment jamais à traiter 5.500 demandes en même temps, mais c'est vrai que c'est assez restreint par rapport au potentiel de demandes. Nous fonctionnons avec des priorités et essayons de mettre en place des contrats de collaboration avec les écoles pour voir quelles sont leurs demandes. Nous travaillons aussi bien avec le maternel que le primaire et le secondaire. Nous sommes un centre mixte ordinaire-spécialisé. ■

Propos recueillis par
PHILIPPE DE BOECK